

Mission d'évaluation mi-parcours du projet " LISA II "

Termes de référence

Automne 2011

1. Contexte

- ✳ Le projet « Lutte intégrée pour la sécurité alimentaire dans l'Atacora Ouest » (LISA) est une intervention présentée en cofinancement par LD auprès du Fonds Belge de Survie (FBS) pour 85% et 15% pour LD.
- ✳ Une première phase a couvert la période de janvier 2003 à décembre 2007 et une seconde a démarré en octobre 2008 pour une période de 5 ans. Le projet a clôturé la deuxième tranche en mars 2011.
- ✳ Le projet intervient dans le département de l'Atacora, au Nord du Bénin, et plus précisément 3 communes ciblées (Matéri, Cobly et Tanguiéta), soit 44 villages couverts pour un total de 4400 ménages.
- ✳ **Une description plus complète du programme se trouve en annexe**

2. Objectifs de la mission d'évaluation

L'évaluation a pour premier objectif d'apprécier dans quelle mesure les objectifs du programme seront atteints à la fin de l'intervention. Les cinq critères classiques qui doivent être analysés sont:

- la pertinence ;
- l'efficacité ;
- l'efficience ;
- l'impact ;
- la durabilité.

Il faut par ailleurs tenir compte des points d'attention suivants :

- le cadre logique d'intervention et la situation de référence constituent des éléments de base de l'évaluation; l'évaluateur fournira à l'issue de sa mission un cadre logique revu en fonction de son analyse pour les trois dernières années du projet; la terminologie de cette partie doit être conforme au "logical framework" gestion axée sur les résultats ;
- la perception de l'intervention par le staff mais aussi par les partenaires et bénéficiaires;
- l'importance d'un débriefing d'une journée en fin de mission d'évaluation (sur le terrain donc) avec les bénéficiaires et les partenaires et l'équipe du programme. Les points clés et le sommaire de la restitution seront exposés à la Direction Régionale de Louvain Coopération au Développement et au chef de projet avant la restitution proprement dite.

2.1. La pertinence au développement

La réduction de la pauvreté ou de l'insécurité alimentaire ainsi que l'amélioration du bien-être constituent en général, l'objectif global de développement des programmes du FBSA. Il faut donc analyser dans quelle mesure les objectifs spécifiques (court terme) contribuent à atteindre l'objectif global de développement (long terme).

Par ailleurs l'évaluateur jugera de la validité opérationnelle de l'approche stratégique qui sous-tend la mise en œuvre du projet. Il s'agit d'analyser l'adéquation des résultats et des objectifs de l'intervention au contexte dans lequel ils se réalisent ; étudier la qualité du diagnostic de l'intervention, et sa correspondance avec les besoins observés dans la population bénéficiaire.

2.2. L'efficacité

L'analyse consiste à vérifier si les résultats produits contribuent utilement à atteindre les objectifs spécifiques qui avaient été fixés.

A partir du cadre logique d'intervention qui précise les activités à mettre en œuvre et les résultats à produire durant le programme, il faut indiquer les activités et les résultats effectivement réalisés, mesurer et apprécier le degré d'atteinte des objectifs initialement prévus. L'évaluateur devra également évaluer la proportion des bénéficiaires du projet se situant dans la catégorie des plus pauvres, et analyser la stratégie développée pour leur sélection.

2.3. L'efficience

Avec l'efficience, on cherche à apprécier si une utilisation optimale a été faite des ressources humaines, financières et matérielles pour réaliser les activités envisagées selon les plans d'opérations et dans les délais fixés; apprécier les réalisations effectives et leurs coûts.

Les ratios suivants devront également être estimés :

- le montant des investissements liés directement aux différentes catégories de bénéficiaires par rapport au coût total du projet et par volet d'intervention;
- le montant des différents fonds liés directement aux différentes catégories de bénéficiaires ;
- Le montant des investissements par volet d'intervention.

L'efficience devra également être appréciée sous l'angle de l'organisation interne du programme :

- le système d'information utilisé dans le programme, c-à-d la manière dont circule l'information au sein du projet et vers l'extérieur ;
- les procédures de capitalisation devant conduire à une amélioration de nos interventions par un procédé de feed-back ;
- l'organigramme et la répartition réelle des tâches ;
- les différents classements et documents de gestion (contrats, fichiers comptables et de suivi budgétaire, inventaire, gestion des stocks et du magasin, ...)

- la collaboration avec les partenaires : effectivité des réunions, perception de la relation de travail par les partenaires (clarté des responsabilités de leurs interlocuteurs au sein de l'équipe de LD)

2.4. L'impact

Sur base d'une méthodologie clairement exposée (quantitative ou qualitative, par focus group, sondage, etc...), l'évaluateur mettra en évidence les changements durables déjà perceptibles depuis le début de la phase II du programme et mettra en évidence les actions perçues comme ne générant pas de changements positifs de comportements ou de contexte.

2.5. La durabilité

Ce point donne une idée de la mesure selon laquelle les résultats de l'intervention peuvent devenir durables d'ici la fin du projet.

- Au niveau politique: il convient de vérifier dans quelle mesure les autorités publiques et para-publiques pourront reprendre à leur compte les dynamiques et méthodologies mises en œuvre par le programme.
- Au niveau social et culturel: il faut examiner si l'approche du programme cadre et s'intègre avec les mécanismes de la culture locale et la société locale.
- Sur le plan technologique: il faut examiner si les technologies utilisées dans le programme sont adaptées aux situations locales. Dans l'affirmative, il faut également examiner si les technologies peuvent être entretenues localement et si le personnel local a acquis la maîtrise de ces technologies; (il s'agit principalement des GTA, des plateformes de séchage et la production de fumier organique).
- Au niveau économique-financier: il faut examiner si l'intervention appuie suffisamment le développement de l'économie locale pour continuer de manière autonome sans financement extérieur à l'issue du projet ? Une attention particulière sera portée au guichet d'économie locale (GEL), aux mutuelles de santé (MUSA) et aux caisses mutuelles d'épargne et de crédit (CMEC). Pour ce dernier point, faire ressortir l'influence de la situation actuelle des IMF sur l'atteinte des résultats et de l'objectif spécifique.

Les domaines transversaux suivants seront également abordés par la mission d'évaluation.

Environnement : Du fait que de nombreuses activités sur le terrain peuvent avoir un impact sur l'environnement, il est important d'examiner si l'impact des actions sur l'environnement est acceptable en comparaison avec les bénéfices apportés par le projet dans les domaines sociaux, économiques,... Des mesures correctrices ont-elles été prises pour diminuer les éventuelles incidences négatives?

Du fait qu'il faut tenir compte de l'environnement comme une des dimensions de la durabilité d'une intervention, analyser les stratégies du programme et/ ou projet à cet égard. Sur base des résultats atteints et surtout en relation avec les nouveaux

systèmes de productions, analyser comment évoluera la contrainte environnementale?

Genre: A t'on tenu compte durant la préparation et la mise en œuvre du programme/ projet de l'éventuel impact négatif de l'intervention sur les hommes et/ ou les femmes?

- Quelle fut leur participation effective?
- Quelle est la participation effective des femmes et quelles mesures ont été prises en tenant compte de leurs besoins généraux et spécifiques, en tenant compte de leurs charges de travail, et quelles actions ont été réalisées ou planifiées pour répondre aux besoins stratégiques de renforcement des femmes?
- Quelle est la distribution selon le sexe, spécifiquement du staff, des acteurs de terrain, de la proportion dans les comités de gestion?
- Quel est l'impact de leur participation sur l'efficacité et la durabilité de l'intervention?

Le renforcement des capacités institutionnelles :

Il s'agit d'évaluer

- Si lors de la préparation et de la mise en œuvre de l'intervention, il a été tenu compte d'une stratégie d'empowerment et d'appropriation, tant des autorités nationales que locales ainsi que des communautés bénéficiaires?
- Quelles sont les actions concrètes réalisées à cet égard?
- Quelles mesures ont été prises en tenant compte des goulots d'engorgement, à l'égard des besoins spécifiques et généraux (éventuelle insuffisance de personnel; dureté du travail; présence des femmes à des fonctions de décision/ direction/ gestion?)
- Quelle est la distribution selon le sexe, spécifiquement du staff, des acteurs de terrain, de la proportion dans les comités de gestion?
- Quelle est l'analyse de la stratégie d'effacement du partenaire institutionnel du FBS/ FBSA (organisation multilatérale ou ONG partenaire) en faveur de l'appropriation par les partenaires locaux (mécanisme de décision; répartition des pouvoirs; gestion financière; présence de personnel expatrié...)

3. Méthodologie et organisation

Dans les paragraphes suivants, les termes de référence définissent les principes méthodologiques à suivre, l'organisation du travail, les phases et le calendrier envisagé

3.1. Méthodologie

Dans les limites décrites ci-dessous, le/ les consultants sont libres de proposer la démarche méthodologique (méthodes de connaissance des faits, méthodes d'observation) qui leur semble la mieux adaptée :

1. La méthode de travail sera participative. Elle doit impliquer l'équipe du projet LISA II, les partenaires du projet et un-e représentant-e de la Direction Régionale Afrique de l'Ouest de LD.

2. Elle devrait également permettre aux intervenants d'améliorer leurs pratiques, en formulant notamment des recommandations claires et décrivant des pistes d'opérationnalisation. Il est important d'organiser un débriefing approfondi de l'évaluation avec les bénéficiaires et les acteurs du programme et/ ou projet car LD opère dans le cadre d'une relation partenariale impliquant un dialogue et une concertation transparente.

Le planning, la liste des participants, ainsi que l'ordre du jour et les éléments importants seront d'abord discutés avec le chef de projet LISA II avant la restitution publique.

3.2. Organisation

La mission d'évaluation doit se dérouler durant le mois de novembre 2011. La proposition détaillera le nombre de personnes proposées, le total d'homme/ jour sur le terrain ainsi que le total d'homme/ jour pour la rédaction, et la restitution au siège de Louvain Coopération au Développement

L'offre de prix, à transmettre à Louvain Coopération Développement, doit être établie comme suit :

Le présent marché est un marché mixte : à bordereau de prix pour les honoraires des experts (postes 1 à 3), ce qui signifie que les prix unitaires sont forfaitaires, et à remboursement pour les postes (4) à (6):

	Honoraires des experts	Unité	quantité	Prix unitaire	Total EUR HTVA	TVA
(1)	Honoraire expert international en Belgique - pour la préparation - pour la rédaction du rapport	H-J*				
(2)	Honoraire expert international pour la durée de la mission au Bénin	H-J				
(3)	Honoraire expert national au Bénin - pour la préparation - pour la mission - pour la rédaction	H-J				
	S/Total honoraires des experts	H-J				
	TOTAL (1) + (2) + (3)					
	Remboursables sur base des pièces justificatives					
(4)	Frais de voyages internationaux					
(5)	Frais de déplacements au Bénin					
(6)	Frais particuliers (exemple atelier, per-diem des participants, location de salle, reproduction du rapport d'évaluation en 10 exemplaires, frais de visa)					
	TOTAL (4) + (5) + (6)					

	TOTAL DE L'OFFRE (1)+ (2)+ (3) + (4) + (5) + (6)					
--	---	--	--	--	--	--

Attention : il n'y a pas de TVA sur les billets d'avion

L'appréciation sera basée sur la pondération des critères suivants :

Offre financière : 30 points
 Méthodologie proposée : 40 points
 Expérience des évaluateurs proposés : 30 points

Date limite de soumission : 10 septembre 2011

Adresse : fvanderstricht@ouvaindev.org

Date à laquelle LD communiquera le résultat de l'appel d'offre : 25 septembre 2011

4. STRUCTURE DU RAPPORT D'EVALUATION

Un rapport provisoire sera envoyé au bureau de LD, sous forme de fichier électronique Word, dans un délai de 2 semaines maximum après la fin de la mission sur le terrain. Le rapport définitif sera envoyé dans un délai maximum de 10 jours ouvrables après la transmission des remarques et commentaires de LD. Il sera fourni en 3 exemplaires " papier " et une version électronique, sous format Word, sera également envoyée aux bureaux de LD en Afrique de l'Ouest et en Belgique

Dans les paragraphes suivants, un canevas du rapport d'évaluation est envisagé mais le consultant peut proposer une façon différente de le concevoir. En général cependant, les points mentionnés dans ce canevas devront être couverts dans le rapport d'évaluation.

4.1. Résumé

Le rapport d'évaluation commencera par un résumé de 5 à 7 pages couvrant les principales constatations faites en cours de mission, les principales conclusions et recommandations. Ce résumé sera aussi succinct que possible et fera explicitement référence aux paragraphes du rapport dans lesquels les points du résumé sont discutés et détaillés. Le résumé doit être compréhensible en soi et pouvoir être utilisé comme un « Executive Summary » autonome.

4.2. Première partie : Présentation de la méthodologie d'évaluation

Dans cette partie, l'évaluateur exposera la méthodologie qu'il a suivi pour mener sa mission.

4.3. Deuxième partie : Résultat de l'évaluation selon les 5 critères

L'évaluateur entrera dans le détail de ses observations et donnera son avis de manière argumentée sur chacun des points abordés.

4.4. Troisième partie : conclusions et recommandations.

L'évaluateur présentera ses conclusions par critère, ainsi qu'une conclusion globale concernant l'objectif spécifique. L'évaluateur peut formuler des recommandations précises à l'équipe du projet ou de LD.

5. Profil de la mission d'évaluation

Le proposant détaillera la composition de la mission d'évaluation : une ou deux personnes, ainsi que son/ leurs profil/ s respectif/ s. En cas de proposition de binôme, le chef d'équipe doit prioritairement faire état de compétences fortes en sécurité alimentaire et en matière d'évaluation.

- Diplôme de niveau BAC+5 en socio économie, agronomie ou toutes disciplines connexes.
- Expérience de minimum 5 ans dans l'évaluation de programmes de développement, si possible en Afrique de l'Ouest ;
- Connaissances reconnues dans les domaines de la Sécurité Alimentaire, partenariat et genre. Les expériences en matière de services financiers et non financier, et mutuelles de santé, sont un plus.
- Maîtrise de la gestion du cycle de projets ;
- Une bonne connaissance du monde des ONG en Afrique de l'Ouest et des projets de développement venant en appui aux organisations de base est souhaitée.

Localisation	Département de l'Atacora (Cobly, Materi et Tanguieta)
Domaine	Sécurité alimentaire et économique
Partenaires	Comités villageois, communes, organisations paysannes, Bureau d'information aux micro-entrepreneurs, Mutuelles d'épargne et de santé, centres de santé, comités de gestion

Contexte du projet

Ce projet fait suite à une première phase initiée en 2003 qui a permis la mise en place de structures de production, de vente, de coordination et de sensibilisation permettant de lutter contre l'insécurité alimentaire.

La mise en œuvre de cette nouvelle phase s'inscrit dans la continuité mais prend davantage en compte les déterminants spécifiques de l'insécurité alimentaire, en particulier les problèmes d'accessibilité aux ressources au sein de ménages. Nous insistons davantage sur la gestion des budgets et moins sur l'accroissement des productions. Des composantes spécifiques sont développées pour les problèmes de malnutrition.

La stratégie de partenariat est revue de manière à assurer la viabilité institutionnelle et financière des acteurs de développement impliqués : les autorités décentralisées, les services déconcentrés de l'état, des organismes d'intermédiation (ONG) et surtout des organisations représentatives des bénéficiaires.

L'axe central du partenariat se situe au niveau des autorités communales légitimement élues. Les activités du programme sont incluses dans les plans de développement et prévoient un renforcement dans leur rôle de maîtrise d'ouvrage et de développement économique local.

Les services déconcentrés de l'état sont également des partenaires importants pour les matières qui les concernent (1) les services déconcentrés de l'agriculture et de l'élevage (2) les services de santé et les centres nutritionnels (3) la Direction de l'alphabétisation.



La maîtrise d'ouvrage sera progressivement déléguée aux organisations de bénéficiaires et aux communes. A terme, les bénéficiaires organisés devraient être capables de formuler leurs problèmes, de définir des projets, de contacter et de contracter les appuis nécessaires et de les exécuter. Ils pourront influencer les décisions au niveau politique, économique et en matière de santé. L'appui du projet s'inscrit dans des plans d'affaires prévoyant le désengagement de LD et la définition d'objectifs de mission intégrant la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Objectifs du projet

Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et économique des populations vulnérables dans le département de l'Atacora. En 2012, l'accessibilité aux soins de santé et à une alimentation de qualité est améliorée pour les populations de 44 villages des communes de Coby, Matéri et Tanguiéta grâce à un accroissement des productions agricoles, des capacités de stockage, des revenus et à la participation à des réseaux de solidarité.

Résultats attendus et activités

- ✓ **La production agricole** est augmentée et diversifiée via la promotion d'une agriculture familiale intégrée et performante, l'accès aux intrants (inclus semences et produits vétérinaires) de qualité (les productions augmentent de manière à améliorer la disponibilité de la nourriture même en période de soudure)
 - Approvisionnement des producteurs en intrants agricoles à travers les fonds rotatifs mis en place au cours de la première phase
 - Appui aux activités d'élevage, notamment l'élevage de volaille à travers un réseau de vaccinateurs villageois de volaille formés et équipés au cours de la première phase
- ✓ En 2012, **les capacités de stockage familial et communautaire** des ménages pauvres et très pauvres sont augmentées et permettent une réduction de la durée de la période de soudure (les capacités de stockage permettent d'assurer la prévention et la gestion des risques d'insécurité alimentaire).
 - Construction de 12 boutiques d'intrants végétaux et zootechniques afin de faciliter l'accès aux intrants
 - Approvisionnement et appui à la gestion de 8 magasins communautaires de stockage et construction en cours d'un nouveau magasin de stockage

- o Poursuite de l'utilisation par les ménages des greniers traditionnels améliorés grâce à l'appui du projet au cours de sa première phase.
- ✓ Les ménages et les groupements villageois de la zone d'intervention ont développé des **activités génératrices de revenus** dans le cadre du développement de filières porteuses.
 - o Renforcement des capacités de trois Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit (CMEC)
 - o Mise en place du Guichet D'Economie Locale de Tanguiéta
 - o Utilisation par les caisses villageoises et des unions de producteurs de fonds rotatifs pour l'approvisionnement en intrants agricoles
- ✓ L'accès aux **soins nutritionnels et de santé** est assuré par la mise en place de systèmes de prévoyance et de solidarité.
 - o Renforcement de deux mutuelles de santé
 - o Démarrage des activités de nutrition en collaboration avec les centres nutritionnels et d'autres partenaires spécialisés dans ce domaine
- ✓ Les communautés rurales, les communes, les CIV (Comités d'Initiative Villageois) et les ONG partenaires ont des **capacités renforcées** et mettent en place des politiques de réduction de l'insécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.
 - o Appui aux villages bénéficiaires dans l'analyse et la formulation d'actions en vue de la réduction de l'insécurité alimentaire
 - o Concertation avec les communes et appui à la construction et à la maintenance d'infrastructures communautaires
 - o Renforcement des capacités des Comités d'Initiative Villageois pour fédérer l'ensemble des dynamiques de développement à l'échelle de chaque village

Les plus du projet

- + **Certaines stratégies du projet LISA ont été mises en place avec succès dans des zones périphériques à la zone initiale, le projet et sa stratégie sont donc adaptables à d'autres contextes.**
- + **Le projet appuie la mise en place et le renforcement des structures qui sont censées démultiplier les résultats du projet.**
- + **Nombreuses synergies avec divers acteurs du développement dans la zone (SNV, CTB, UNIDEA...) qui assurent un meilleur impact dans la zone.**

Chiffres clés du projet

- Bénéficiaires directs : 29.480 personnes réparties dans 4.400 ménages qui représentent
- Bénéficiaires indirects : 36 % de la population touchée dans 44 villages (sur un total de 102 villages), soit une population totale de 82 500 habitants.

		Année 2011	Année 2012	Année 2013
1	Investissements	380.352,00	137.620,00	49.420,00
	R1 - Production agricole	197.500,00	58.500,00	4.500,00
	R2 - AGR	21.120,00	21.120,00	21.120,00
	R3 - GTA/Stockage	41.000,00	30.000,00	22.800,00
	R4 - Renforcement des capacités	10.000,00	0,00	0,00
	R5 - Sante et nutrition	110.732,00	28.000,00	1.000,00
	Frais de structure du projet	0,00	0,00	0,00
2	Matériel	3.900,00	3.800,00	600,00
	R1 - Production agricole	1.400,00	800,00	0,00
	R2 - AGR	0,00	0,00	0,00
	R3 - GTA/Stockage	400,00	0,00	0,00
	R4 - Renforcement des capacités	0,00	2.400,00	0,00
	R5 - Sante et nutrition	1.000,00	0,00	0,00
	Frais de structure du projet	1.100,00	600,00	600,00
3	Fonctionnement	98.300,00	79.300,00	78.800,00
	R1 - Production agricole	2.000,00	2.000,00	2.000,00
	R2 - AGR	6.500,00	6.500,00	6.000,00
	R3 - GTA/Stockage	22.800,00	22.800,00	22.800,00
	R4 - Renforcement des capacités	26.200,00	16.200,00	16.200,00
	R5 - Sante et nutrition	15.000,00	6.000,00	6.000,00
	Frais de structure projets	25.800,00	25.800,00	25.800,00
4	Personnel	154.488,00	153.762,00	157.201,00
	Personnel local	96.824,00	93.454,00	94.119,00
	R1 - Production agricole	22.624,00	22.974,00	23.343,00
	R2 - AGR	1.406,00	1.476,00	1.550,00
	R3 - GTA/Stockage	20.406,00	20.476,00	20.550,00
	R4 - Renforcement des capacités	14.906,00	14.976,00	15.050,00
	R5 - Sante et nutrition	13.406,00	13.476,00	13.550,00
	Frais de structure du projet	24.076,00	20.076,00	20.076,00
	Personnel expatrié	57.664,00	60.308,00	63.082,00
	R1 - Production agricole	0,00	0,00	0,00
	R2 - AGR	0,00	0,00	0,00
	R3 - GTA/Stockage	24.365,00	25.584,00	26.862,00
	R4 - Renforcement des capacités	5.346,00	5.614,00	5.894,00
	R5 - Sante et nutrition	0,00	0,00	0,00
	Frais de structure projets	27.953,00	29.110,00	30.326,00
5	Formations	53.000,00	49.000,00	26.500,00
	R1 - Production agricole	12.000,00	12.000,00	5.000,00
	R2 - AGR	5.500,00	3.500,00	2.000,00
	R3 - GTA/Stockage	12.500,00	10.500,00	7.500,00
	R4 - Renforcement des capacités	12.500,00	6.500,00	2.000,00
	R5 - Sante et nutrition	10.500,00	16.500,00	10.000,00
	Frais de structure du projet	0,00	0,00	0,00
6	Etudes	15.637,00	13.550,00	22.050,00
	R1 - Production agricole	4.050,00	4.050,00	5.550,00
	R2 - AGR	0,00	0,00	5.000,00
	R3 - GTA/Stockage	2.000,00	0,00	2.000,00
	R4 - Renforcement des capacités	4.587,00	4.500,00	4.500,00
	R5 - Sante et nutrition	5.000,00	5.000,00	5.000,00
	Frais de structure du projet	0,00	0,00	0,00
7	Suivi - Evaluation	61.740,00	11.740,00	16.740,00
	R1 - Production agricole	1.200,00	1.200,00	1.200,00
	R2 - AGR	1.000,00	1.000,00	1.000,00
	R3 - GTA/Stockage	2.500,00	2.500,00	2.500,00
	R4 - Renforcement des capacités	0,00	0,00	0,00
	R5 - Sante et nutrition	0,00	0,00	0,00
	Frais de structure du projet	57.040,00	7.040,00	12.040,00
8	Frais de préparation	1.760,00	1.760,00	1.760,00
	Total activités	769.177,00	450.532,00	353.071,00
	Coûts de gestion	71.454	41.853	32.799
	TOTAL GENERAL	840.630,60	492.384,70	385.869,95
	dont contribution FBS (85%)	714.536,01	418.526,99	327.989,45
	dont contribution LD (15%)	126.094,59	73.857,70	57.880,49
	Contribution MLOZ	30.000,00	30.000,00	30.000,00
	Contribution recherchée	96.094,59	43.857,70	27.880,49